



L'école

municipale

des sports enfants/jeunes

4-14 ans

15-17 ans

Noël sports

Du 26 au 30 décembre

*Stages sportifs
de 5 jours*

2016

Stages sportifs

Du 26 au 30 décembre (5 jours)

Pour les 4/5 ans

de 9 h 45 à 11 h

Éveil corporel

Salle Joliot-Curie

de 11 h à 12 h 15

Éveil corporel

Salle Joliot-Curie

Pour les 6/8 ans

de 9 h 45 à 12 h

Escalade

Gymnase Colette Besson

Cirque

Gymnase Henri-Maurice

de 13 h 45 à 16 h

Gymnastique sportive

Gymnase Auguste Delaune



Pour les 9/14 ans

de 9 h 45 à 12 h

Tennis de table - Badminton

Gymnase Voltaire

de 13 h 45 à 16 h

Self défense - sports de combat

Salle Edmond Inebria

Tir à l'arc

Gymnase Voltaire

Escalade

Gymnase Colette Besson

Pour les 11/14 ans

de 16 h 15 à 18 h

Futsal

Gymnase Voltaire

Pour les 15/17 ans

de 16 h 15 à 18 h

Escalade

Gymnase Colette Besson

NOUVEAUTÉ



J'inscris mon enfant

Nom :

Prénom :

et je coche la ou les case(s) correspondant au choix de mon enfant :

Pour les 4/5 ans	du 26 au 30 décembre
Éveil corporel de 9 h 45 à 11 h salle Joliot-Curie	<input type="checkbox"/>
Éveil corporel de 11 h à 12 h 15 salle Joliot-Curie	<input type="checkbox"/>

Pour les 6/8 ans	du 26 au 30 décembre
Escalade de 9 h 45 à 12 h gymnase Colette Besson	<input type="checkbox"/>
Cirque de 9 h 45 à 12 h gymnase Henri Maurice	<input type="checkbox"/>
Gymnastique sportive de 13 h 45 à 16 h gymnase Auguste Delaune	<input type="checkbox"/>

Pour les 9/14 ans	du 26 au 30 décembre
Tennis de table - Badminton de 9 h 45 à 12 h gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>
Self défense-sports de combat de 13 h 45 à 16 h salle Edmond Inébria	<input type="checkbox"/>
Tir à l'arc de 13 h 45 à 16 h gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>
Escalade de 13 h 45 à 16 h gymnase Colette Besson	<input type="checkbox"/>

Pour les 11/14 ans	du 26 au 30 décembre
Futsal de 16 h 15 à 18 h gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>

Pour les 15/17 ans	du 26 au 30 décembre
Escalade de 16 h 15 à 18 h gymnase Colette Besson	<input type="checkbox"/>

Noël sports

Les dates

Semaine du 26 au 30 décembre 2016

Pour qui ?

**Les enfants et adolescents de 4 à 14 ans
et les jeunes de 15 à 17 ans**

NOUVEAUTÉ : escalade pour les 15-17 ans

Quand ?

**Accueil dans les gymnases aux heures indiquées
et début des activités sportives 15 minutes après.**

Les thèmes

Éveil corporel, gymnastique sportive, cirque, tennis de table-badminton, escalade, tir à l'arc, self défense, sports de combat, futsal.

Renseignements

Après des éducateurs sportifs des groupes scolaires.
Sur le site www.saintmartindheres.fr

Inscriptions

Du mercredi 7 décembre au vendredi 16 décembre
(fermé le mardi 13 décembre)

Au service des activités physiques et sportives,
annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 56 58 92 88 ou 04 56 58 32 76

Horaires : de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.

L'enfant reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive.

Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de le récupérer ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.

J'ai ma carte EMS 2015/2016

> Remplir le formulaire ci-dessous et se rendre au service des sports

Je soussigné(e)

Parent

Qualité (père, mère) :

Nom (majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

École :

autorise mon enfant à participer aux activités proposées dans le cadre de Noël sports.

À Saint-Martin-d'hères, le

Signature des parents :

Je n'ai pas de carte EMS 2015/2016

> Un parent se présente au service des sports avec :

- une photo d'identité de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un moyen de paiement : espèces, chèque, chéquier jeune du Conseil départemental de l'Isère, coupons sport.
- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- le livret de famille

Les enfants n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisés dans la commune devront obligatoirement s'inscrire au préalable dans l'un des 5 accueils de quartier.

> Coût de création de la carte EMS ENFANTS 4-14 ans

- Enfant martinérois scolarisé en primaire : 7 €
- Enfant martinérois scolarisé en collège : 10 €
- Enfant non martinérois : 40 €

> Coût de création de la carte EMS JEUNES 15-17 ans

- Jeune martinérois : 5 €
- Jeune non martinérois : 20 €